



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2025-2026

Ensemble, nous y croyons!

Site web: chsl dangus.com

Tél. : 514-523-1160

3200 Omer-Lavallée,

H1Y 3P5, Montréal

CHSLD

Angus

<i>mOT DU DIRECTEUR</i>	3
<i>DÉCLARATION DE LA FIABILITÉ DES DONNÉES</i>	4
<i>PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT</i>	5
Notre installation, notre clientèle	5
Notre mission	5
Notre volonté	5
Nos services	6
Logiciel informatique	6
Services professionnels	7
Gestion du service alimentaire	8
Gestion du service d'entretien ménager	8
Gestion du service de la buanderie, de la maintenance et de l'accueil	8
L'organigramme	9
Les comités	10
<i>FAITS SAILLANTS 2025-2026</i>	11
<i>GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ</i>	12
L'agrément	12
La sécurité et la qualité des soins et des services	12
Comité gestion des risques	13
Surveillance, prévention et contrôle des infections	13
Mesures de contrôle	13
Comité de vigilance et de qualité	14
Commissaire aux plaintes et à la qualité des services	14
Protecteur du citoyen	14
Cas de coroner	14
Mise sous garde	14
Évènement sentinelle	14
L'examen des plaintes et la promotion des droits	15
<i>POLITIQUE SUR LES SOINS DE FIN DE VIE</i>	16
<i>ANNEXE</i>	17
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	17

MOT DU DIRECTEUR

L'année 2025-2026 n'a pas été de tout repos. Elle a été marquée par une série de transformations majeures qui ont touché l'ensemble de notre organisation. Nouvelle convention collective, nouvelle DSI, nouvelle structure de postes, nouveau système de paie, nouveau système d'horaire, nouveau logiciel de comptabilité...

À cela s'est ajouté un chantier important : le transfert des employés qui travaillaient depuis l'ouverture du CHSLD en 2013 pour les appartements du Square Angus vers l'employeur CHSLD ANGUS. Jusqu'au 20 avril 2025, le RPA agissait comme sous-traitant pour le CHSLD, et les employés avaient le choix de demeurer avec les appartements du Square Angus. Heureusement, la quasi-totalité a choisi de devenir employés du CHSLD.

Ce passage a été bénéfique pour tous. Les employés ont pu profiter des salaires, avantages et bénéfices prévus aux conventions collectives de l'État, ce qui a été très apprécié. Cette transition facilite également l'embauche et la rétention du personnel. Et ultimement, ce sont nos résidents qui en récoltent les fruits.

Nous offrons des services de qualité, sécuritaires, dans un environnement chaleureux et bien organisé. Nous avons le privilège de venir travailler **chez eux**, dans leur milieu de vie.

Bonne lecture.



Le directeur général,
Frédéric Asselin



DÉCLARATION DE LA FIABILITÉ DES DONNÉES

À titre de directeur général, j'ai la responsabilité d'assurer la fiabilité des données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion de l'exercice 2025-2026 du CHSLD Angus :

- Décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités, les activités et les orientations stratégiques de l'établissement ;
- Présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats ;
- Présentent des données exactes et fiables.

Je déclare qu'à ma connaissance les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ses données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2026.



Frédéric Asselin,
Directeur général

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Notre installation, notre clientèle

Le CHSLD Angus est un établissement privé conventionné, reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Notre CHSLD est situé dans Rosemont sur le territoire du CIUSSS de l'Est-de-l'Ile-de-Montréal.

Le centre d'hébergement de soins de longue durée Angus compte 49 lits répartis sur 2 étages. Les résidents sont issus majoritairement de communautés religieuses, principalement de la communauté des Sœurs Grises de Montréal, des Sœurs de Miséricordes, du Diocèse de Montréal. Depuis le conventionnement (1^{er} octobre 2024), les résidents sont admis via le **Mécanisme d'accès à l'hébergement du CIUSSS de l'Est-de-l'Ile-de-Montréal**.

Notre mission

Le CHSLD Angus a une mission qui lui est conférée par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (art. 83), soit « d'offrir e façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services d'hébergement d'assistance, de soutien et de surveillance, ainsi que des services de réadaptation, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer à domicile, malgré le support de leur entourage. »

L'établissement désire cependant se distinguer par sa façon de dispenser ses services afin qu'ils soient à la hauteur des attentes des résidents.

Notre volonté

Le centre d'hébergement de soins de longue durée Angus souhaite :

- Créer un milieu de vie sécuritaire tenant compte du respect des personnes, de leurs valeurs, de leurs croyances et religions, de leurs goûts et de leurs habitudes de vie ;
- Créer un milieu de vie où les intervenants souscrivent à la primauté des besoins des résidents et adhèrent au respect des principes de confidentialité, d'intégrité et d'équité ;
- Créer un milieu de vie où les valeurs de gestion des ressources humaines sont basées sur les principes suivants : respect des personnes, reconnaissance et considération, confiance mutuelle et développement des compétences personnelles.
- Offrir à une clientèle en perte d'autonomie des services adaptés aux besoins et capacités de chacun.

Notre vision

Nous continuerons d'être LE CHSLD où la sécurité et la qualité des soins et des services en sont la renommée.

Nos services

L'année 2025-2026 marque la continuité de la qualité et de l'excellence des soins et des services offerts aux personnes hébergées et à leurs proches à travers notamment de divers programmes.

- Programme de prévention et de contrôle des infections
- Programme de prévention des chutes
- Programme de prévention et traitement des lésions de la peau
- Programme de gestion de la douleur
- Programme d'accompagnement en fin de vie
- Programme de prévention du suicide
- Programme de gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence
- Programme de soins buccodentaire et de soins d'hygiène quotidiens de la bouche

La direction des soins infirmiers et des services professionnels a su répondre à ses différents objectifs annuels grâce à la contribution du personnel, pharmacien, résidents, familles et bénévoles.

Logiciel informatique

Le logiciel « SyMO » utilisé permet de soutenir les processus de travail et la mobilité du personnel clinique. Il offre une meilleure planification des interventions à réaliser auprès de la clientèle et simplifie les communications entre les différents professionnels. Cette année, nous avons eu l'implantation de la nouvelle version du logiciel qui rend le dossier clinique encore plus performant.

Services professionnels

Sous la direction des soins et des services professionnels, le CHSLD compte un service d'ergothérapie, de nutrition clinique, de réadaptation physique avec une physiothérapeute et kinésologue, une travailleuse sociale et un service de loisir.

La physiothérapie, la kinésiologie et l'ergothérapie ont tenu un rôle important dans la prévention des chutes et dans le maintien de l'autonomie de nos résidents.

Le service de nutrition clinique du CHSLD Angus comprend une nutritionniste afin d'améliorer et de maintenir la santé nutritionnelle des résidents.

Une travailleuse sociale au CHSLD Angus aide nos résidents et familles à améliorer leur bien-être en leur aidant à comprendre les objectifs de soins.

Une technicienne en éducation spécialisée au CHSLD Angus qui contribue au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents en favorisant leur bien-être, leur autonomie et leur participation aux activités de la vie quotidienne.

Ces ajouts ont permis à plusieurs résidents de retrouver leur autonomie autant à la marche ou dans des réalisations de tâches du quotidien

Le service de loisirs offre une programmation complète d'activités adaptées aux besoins et aux attentes des résidents ciblés, entre autres par les histoires de vie et les profils d'intérêts en loisirs.

Les bénévoles ont une importance inestimable au quotidien. Sous la responsabilité de la direction des soins, les bénévoles sont requis pour l'accompagnement des résidents et la réalisation des activités journalières. La responsable du milieu de vie en collaboration avec la cheffe d'unité s'assure de les accompagner pour la prévention des infections, dans le développement des activités et dans les techniques de déplacement sécuritaire.

Gestion du service alimentaire

La production des aliments est réalisée par notre partenaire Les Appartements du Square Angus. Le mode de distribution continue d'être en vrac (liaison chaude). Il y a une bonne collaboration entre le CHSLD et la cuisine des appartements du Square Angus. Notre service de nutrition collabore à la réalisation des menus.

Un menu élaboré pour un cycle de quatre semaines est offert aux résidents pour les saisons automne-hiver et printemps-été. Il propose aux résidents plusieurs menus équilibrés et variés à chaque repas et deux collations par jour répondant au cadre de référence « Miser sur une saine alimentation et le plaisir de manger : une question de qualité ». Une attention particulière est apportée aux textures ainsi qu'aux allergies et intolérances des résidents.

Les aides alimentaires du CHSLD s'assurent de la distribution des repas lors de l'arrivée du VRAC.

Gestion du service d'entretien ménager

Deux préposés à l'entretien ménager à temps complet du CHSLD s'assurent de la propreté des lieux et voient à ce que les espaces communs soient dégagés en tout temps. Ils doivent également s'occuper de gérer les urgences journalières au niveau de l'entretien ménager, et ce, parfois, avec la collaboration des préposés aux bénéficiaires.

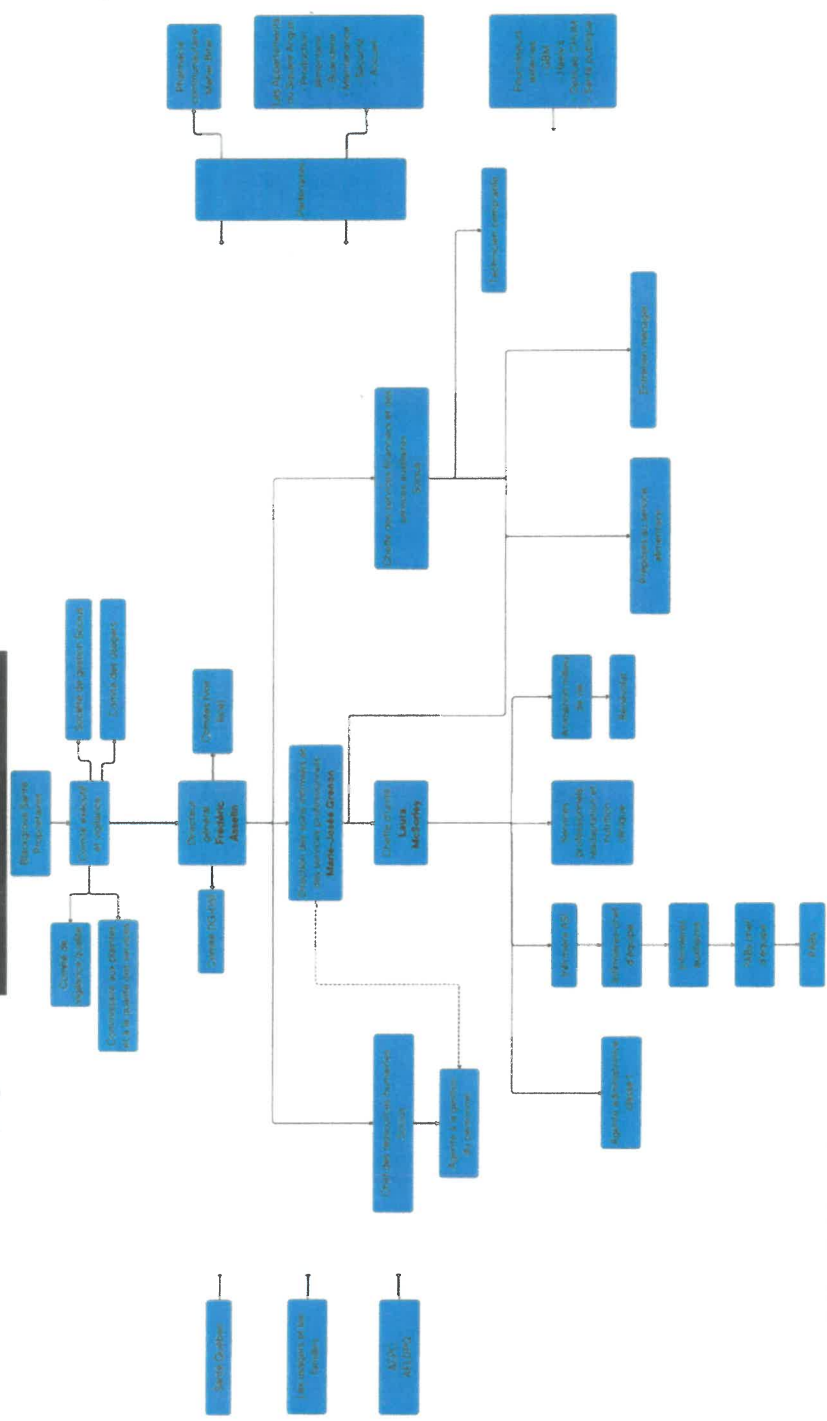
Gestion du service de la buanderie, de la maintenance et de l'accueil

Le service de buanderie, de la maintenance ainsi que de la réception sont fournis par notre partenaire les appartements du Square Angus selon les exigences du CHSLD.

L'organigramme

CHSLD *Angus*

Structure organisationnelle CHSLD Angus 2026



Les comités

Le CHSLD Angus compte 16 comités qui travaillent de pair pour maintenir une qualité et une gestion des risques efficiente et réaliser les objectifs du plan d'amélioration continue de la qualité 2025-2026.

Comité Vigilance et Qualité	Comité des usagers	Comité prévention des infections
Comité direction	Comité milieu de vie/bien-être	Comité SST-Bien-être
Comité gestion des risques	Comité alimentation	Comité ethnie/ culture/ inclusion
Comité éthique	Comité nursing	Comité plan des mesures d'urgence
	Comité pharmaco-nursing	Comité technologie
	Comité environnement	

Le résident, étant une priorité au cœur de nos interventions, la majorité des comités comportent leur présence ou celle d'un représentant. Il est pour nous primordial d'avoir la participation des résidents lors des discussions sur leur milieu de vie.

Comité des usagers

Le comité a comme mandat de renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations, de promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et de défendre les droits et les intérêts collectifs ou individuels des usagers. Le comité a tenu 4 rencontres au courant de l'année.

FAITS SAILLANTS 2025-2026

- ✓ Préparation pour l'Agrément Canada 2026
- ✓ Le lien avec la communauté de la RPA Les Appartements du Square Angus
- ✓ Arrivée d'une nouvelle DSI
- ✓ La stabilité de nos équipes de gestionnaires
- ✓ Le taux de rétention du personnel élevé
- ✓ La bonification des comités
- ✓ Le déploiement du programme santé buccodentaire et soin d'hygiène quotidien de la bouche
- ✓ L'ajout des professionnels TES et ICASI
- ✓ Déploiement de stations visuelles opérationnelles animées par CU de façon hebdomadaire pour diffusion des résultats et recherches des pistes d'amélioration avec le personnel
- ✓ Augmentation du taux et variétés de formation
- ✓ Création des postes de PAB chef d'équipe
- ✓ Ajout d'un APPR
- ✓ Statutaire DG/DSI et DSI/CU hebdomadaires
- ✓ Ajout de capsules de formations animées chaque mois en SVO
- ✓ Bonification des pratiques administratives et cliniques (l'arborescence des documents, fichier RT, tableau de bord, favoriser la traçabilité)
- ✓ Mise en place de nouvelles pratiques autour de l'heure de repas
- ✓ Instauration nouveau système paie et RH de médiation
- ✓ Instauration du nouveau système de comptabilité de médiation
- ✓ Instauration de l'application Virtuo pour consulter les horaires en ligne pour les employés
- ✓ Modification accueil des nouveaux employés
- ✓ Modification politique harcèlement
- ✓ Formation risques psychosociaux journée SST
- ✓ Affiche 7 piliers du bien-être
- ✓ Visite d'inspection de la mutuelle
- ✓ Diminution nombre d'accidents de travail

GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ

L'agrément

La visite d'Agrément Canada pour le programme QMENTUM a été réalisée du 3 au 5 octobre 2022. Cette visite a certifié le CHSLD Angus *Agrée avec mention d'honneur*. Nous continuons les bonnes pratiques dans notre cycle d'agrément et nous préparons pour la prochaine visite en automne 2026. Les corrections ont été faites en lien avec les recommandations soulevées par agrément. Nous avons désormais des communications via courriel pour partager les bonnes nouvelles de façon mensuelle.

La sécurité et la qualité des soins et des services

La culture de déclaration et de divulgation est bien intégrée dans les pratiques courantes de l'organisation. Des tableaux de bord nous permettent de suivre l'évolution de nos facteurs de risque, leurs causes, et nous permettent, avec la collaboration de tous, d'en éviter la récurrence et de promouvoir la prévention des incidents et accidents.

La direction des soins et la chef d'unité assurent un suivi rigoureux concernant les déclarations d'événements. Étant à même l'unité, ils s'assurent que les déclarations et les divulgations soient faites continuellement. Ils veillent à la formation en groupe et individuel et la compréhension des rapports d'incident/accident.

Principaux types d'incidents	Nombre	Pourcentage par rapport à l'ensemble des incidents/accidents
Médication	22	6%
Chutes total	210	53%
Chutes sans conséquence	185	47%
Chutes avec conséquence	25	6%
Lésions de pression	3	1%
Autres événements (Blessures d'origine inconnue, désorganisation comportementale, problèmes de matériels/équipements/ bâtiment)	161	40%

Un total de 396 événements a été déclaré.

Comité gestion des risques

Suivant la recommandation faite l'an passé, les événements de type chute ont été différenciés entre les événements entraînant des conséquences et sans conséquence. Cette recommandation permet de constater que les chutes sans conséquences correspondent à 185 événements, soit 47% des événements. Il est important de préciser que les chutes sont inévitables dans le milieu de vie, notre priorité est de réduire au minimum les conséquences reliées aux événements de chute, mais nous ne pourrions jamais éradiquer ses événements.

Surveillance, prévention et contrôle des infections

La prévention et le contrôle des infections représentent un enjeu majeur pour la protection des résidents, du personnel et des visiteurs.

La poursuite des travaux visant un milieu sécuritaire en matière de prévention et contrôle des infections s'est, entre autres, concrétisée par l'application de toutes les mesures PCI.

Le CHSLD Angus a connu une éclosion de COVID-19 En octobre 2025 qui a affecté 47% de nos résidents, une éclosion de SAG en décembre 2025 qui a affecté 14% de nos résidents.

Pour la campagne de vaccination contre l'influenza, nous avons eu 95% des résidents qui ont été vaccinés. Pour la campagne de vaccination covid-19, incluant toutes les doses de rappel, 90% des résidents ont reçu les doses recommandées. La vaccination contre le zona, VRS et pneumocoque a été administré pour 100% de notre clientèle.

Mesures de contrôle

Conformément avec le cadre de référence pour l'élaboration des protocoles d'applications des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques, les mesures de contrôle doivent être appliquées en dernier recours chez nos résidents. Pour l'année 2025-26, le taux de mesure de contrôle a été de 0%.

Comité de vigilance et de qualité

Le comité vigie se rencontre bisannuellement afin d'exercer ses fonctions et le comité qualité afin d'assurer une amélioration continue de la qualité des soins et des services. Cette année, une rencontre a s'est tenu en juillet 2025 et la seconde rencontre a eu lieu en avril 2026 pour le sommaire de l'année.

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services

Trois plaintes ont été faites par l'établissement pour l'année 2025-2026.

Pour deux de ces plaintes, la Commissaire n'a formulé aucune recommandation, les situations ayant été résolues de façon satisfaisante par les parties concernées. La troisième plainte concernant un long délai de réponse aux cloches a été jugée fondée. Des mesures correctives ont alors été mises en place afin de répondre aux éléments soulevés et d'assurer l'amélioration continue de la qualité des services. Les tournées visuelles et les audits de cloches ont été mis en place.

Protecteur du citoyen

Aucune recommandation émise.

Cas de coroner

Aucun cas de coroner

Mise sous garde

Notre établissement veille au respect des droits des résidents et veille à harmoniser ces actions avec celles du comité des usagers.

Évènement sentinelle

En mars 2026, un événement sentinelle est survenu à la suite d'une allergie alimentaire chez un résident.

À la suite de cet événement, un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre afin de prévenir la récurrence d'une situation similaire. Ce plan a été réalisé grâce à la collaboration de la résidente, la nutritionniste, de l'équipe soignante et des gestionnaires concernés.

Les mesures instaurées ont permis de renforcer les pratiques entourant la gestion des allergies alimentaires, d'améliorer la communication entre les intervenants et d'assurer une meilleure sécurité des résidents.

L'examen des plaintes et la promotion des droits

La documentation et les affiches sont présentes de façon permanente au CHSLD Angus sur les droits des usagers, la formulation d'une plainte et les coordonnées de la commissaire.

POLITIQUE SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

Notre approche en fin de vie se traduit par une philosophie de soins palliatifs axée sur le confort du résident. Un programme en matière de fin de vie a été élaboré en répondant aux normes ministérielles et aux exigences de l'OIIQ.

Le tableau ci-bas fait état des activités autour de la fin de vie.

Activité	Information demandée	Nombre
Soins palliatifs et de fin de vie	Nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	22
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées	0
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées	0
	Nombre d'aides médicales à mourir administrées	0
	Nombre d'aides médicales à mourir non administrées et les motifs	0

ANNEXE

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

RAPPORT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE, DE DÉONTOLOGIE, DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

Outre les décisions prises à travers les activités réalisées dans le cadre de mes fonctions, aucun cas particulier n'a été porté à l'attention.

Aucun manquement au présent code n'a été constaté au cours de l'année. Donc, aucun cas traité.

En foi de quoi, j'ai signé à Montréal, ce 20 jours du mois de Aut 2026.



Frederic Asselin

Directeur général CHSLD ANGUS et Vice-président Gestion Socius